ANX406 · ANNEXES DÉDIÉES

La parabole de l’ivraie et la souffrance des innocents : providence divine, épreuves et espérance chrétienne

La parabole de l’ivraie présente un champ dans lequel deux sortes de plantes croissent ensemble. La bonne semence provient du Fils de l’homme. L’ivraie provient…

LECTURE
44 min

RÉFÉRENCES
35

LIVRES CITÉS
15

PUBLIÉE
19/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Introduction : la souffrance au sein d’un monde marqué par le mal 3
2. Ce que Matthieu 13 affirme concernant le mal 3
3. Le danger de considérer toute souffrance comme une punition 4
4. Jean 9 : l’aveugle-né et la question de la culpabilité 4
5. Luc 13 : les victimes ne sont pas nécessairement plus coupables 5
6. Les conséquences du péché d’autrui 5
7. Ézéchiel 18 et la responsabilité personnelle 6
8. La souffrance des enfants dans les Écritures 6
9. Le massacre des enfants de Bethléem 7
10. Jésus et la compassion envers les personnes souffrantes 7
11. Luc 7 : Jésus devant la douleur d’une mère 8
12. Jean 11 : Jésus devant la mort de Lazare 8
13. Le Christ et la souffrance injuste 9
14. Ésaïe 53 et le serviteur souffrant 9
15. La providence divine : définition et limites 10
16. Genèse 50 : Dieu peut faire sortir le bien du mal 11
17. Romains 8.28 : une promesse à interpréter dans son contexte 11
18. Dieu permet-il le mal sans l’approuver ? 12
19. La souffrance provoquée par la persécution 12
20. Actes 7 : la mort d’Étienne 13
21. Les souffrances de Paul 13
22. La souffrance n’est pas toujours une épreuve envoyée pour enseigner 14
23. La compassion chrétienne face à la souffrance 14
24. Jacques 2 : la foi et l’aide concrète 15
25. La protection des personnes vulnérables 16
26. Le danger de demander aux victimes de supporter l’injustice 16
27. La prière des personnes éprouvées 16
28. Le Saint-Esprit et le soutien dans la faiblesse 17
29. La résurrection comme réponse à la mort 17
30. Apocalypse 21 : la disparition définitive de la souffrance 19
31. L’espérance chrétienne ne supprime pas la douleur présente 19
32. Le jugement final et la responsabilité des auteurs du mal 20
33. Pourquoi Dieu ne protège-t-il pas immédiatement tous les innocents ? 20

34. Les limites de la réponse apportée par la parabole 21
35. Tableau comparatif des principaux enseignements 21
36. Les principales conclusions théologiques 22
Conclusion de l’annexe 22
Lexique 24

1. Introduction : la souffrance au sein d’un monde marqué par le mal

La parabole de l’ivraie présente un champ dans lequel deux sortes de plantes croissent ensemble.

La bonne semence provient du Fils de l’homme.

L’ivraie provient de l’action du diable.

Le propriétaire refuse de procéder immédiatement à leur séparation.

Cette décision permet de préserver le blé.

Cependant, elle signifie également que les mauvaises plantes demeurent présentes jusqu’à la moisson.

Cette situation soulève une question importante.

Comment comprendre la souffrance des justes dans un monde où le mal continue d’agir ?

Les Écritures ne présentent pas cette question comme secondaire.

Elles rapportent les souffrances de personnes fidèles à Dieu.

Elles décrivent également des victimes de violences, d’injustices et de persécutions.

Cependant, il convient de distinguer deux problèmes.

La parabole de l’ivraie explique pourquoi la séparation définitive est différée.

Elle ne prétend pas expliquer directement les causes particulières de toutes les souffrances humaines.

Cette distinction constitue le point de départ de l’étude.

2. Ce que Matthieu 13 affirme concernant le mal

Jésus identifie explicitement l’ennemi au diable.

Il affirme également que le champ représente le monde.

La présence de l’ivraie résulte donc d’une action hostile.

Le mal n’est pas présenté comme une semence déposée par le Fils de l’homme.

Cette distinction possède une importance théologique.

Elle montre que l’œuvre du Christ et celle de l’ennemi ne doivent pas être confondues.

Cependant, la parabole ne décrit pas les souffrances particulières que les fils du Royaume pourraient subir.

Elle ne mentionne ni maladie, ni guerre, ni famine, ni persécution.

Ces réalités doivent être étudiées à partir d’autres passages.

La parabole établit principalement que l’opposition spirituelle demeure présente jusqu’à la fin de l’âge.

Elle annonce également que cette situation ne sera pas définitive.

3. Le danger de considérer toute souffrance comme une punition

Une erreur fréquente consiste à interpréter toute souffrance comme la conséquence directe d’une faute personnelle.

Cette conception apparaît notamment dans les discours des amis de Job.

Ils cherchent à expliquer ses épreuves en supposant qu’il a nécessairement commis une faute grave.

Cependant, le récit présente Job comme un homme intègre et droit.

Sa souffrance ne peut donc pas être expliquée par leur raisonnement simpliste.

Cette distinction est fondamentale.

Une personne peut subir une injustice sans en être responsable.

Un enfant peut souffrir des décisions d’un adulte.

Une victime peut subir la violence d’un agresseur.

Un fidèle peut être persécuté précisément en raison de sa fidélité.

La Bible interdit donc de transformer la souffrance en preuve automatique de culpabilité.

4. Jean 9 : l’aveugle-né et la question de la culpabilité

Jean 9.1-3 rapporte une question adressée à Jésus concernant un homme aveugle de naissance.

Les disciples demandent qui a péché pour que cet homme soit né aveugle.

Ils envisagent sa propre faute ou celle de ses parents.

Jésus refuse cette alternative.

Il déclare que la situation ne doit pas être expliquée par le péché personnel de l’homme ou de ses parents.

Le passage oriente ensuite l’attention vers la manifestation des œuvres de Dieu.

Cette réponse possède une importance majeure.

Elle interdit d’attribuer automatiquement une infirmité à une faute particulière.

Cependant, elle ne signifie pas que toutes les maladies auraient exactement la même origine.

Elle ne fournit pas non plus une explication exhaustive de la souffrance humaine.

Elle montre surtout que le jugement moral porté par les disciples était insuffisant.

5. Luc 13 : les victimes ne sont pas nécessairement plus coupables

Luc 13.1-5 rapporte deux événements tragiques.

Jésus évoque des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices.

Il mentionne également dix-huit personnes tuées par la chute de la tour de Siloé.

Dans les deux cas, Jésus refuse de considérer les victimes comme plus coupables que les autres.

Cette déclaration possède une portée essentielle.

Une mort violente ou accidentelle ne permet pas de conclure que la victime méritait davantage le jugement divin.

Jésus utilise ces événements pour appeler ses auditeurs à la repentance.

Cependant, il ne transforme pas les victimes en exemples de culpabilité exceptionnelle.

Cette distinction doit être conservée dans toute réflexion sur la souffrance des innocents.

6. Les conséquences du péché d’autrui

Les Écritures montrent que les décisions mauvaises d’une personne peuvent provoquer la souffrance d’autres personnes.

Genèse 4 rapporte le meurtre d’Abel par Caïn.

Abel subit une violence qu’il n’a pas provoquée.

2 Samuel 11 présente les conséquences des décisions de David concernant Bath-Schéba et Urie.

Les récits prophétiques dénoncent également les dirigeants qui oppriment les faibles.

Ces exemples montrent que le mal possède souvent une dimension relationnelle et sociale.

Une personne peut souffrir à cause des actes d’une autre.

Cependant, cette réalité ne signifie pas que la victime partage nécessairement la culpabilité de l’auteur du mal.

La responsabilité morale doit être distinguée des conséquences subies.

Cette distinction est particulièrement importante dans l’étude de la justice divine.

7. Ézéchiel 18 et la responsabilité personnelle

Ézéchiel 18 affirme que chacun répond de sa propre conduite.

Le prophète rejette une conception qui attribuerait automatiquement au fils la culpabilité personnelle de son père.

Cette déclaration n’implique pas que les actes des parents seraient sans conséquences sur leurs enfants.

Les conséquences historiques et sociales peuvent être réelles.

Cependant, elles ne doivent pas être confondues avec la culpabilité morale individuelle.

Cette distinction éclaire la souffrance des innocents.

Une personne peut subir les conséquences d’un mal qu’elle n’a pas commis.

Elle ne doit pas pour autant être considérée comme coupable de ce mal.

La parabole de l’ivraie ne développe pas directement cette question.

Cependant, elle présente un monde dans lequel les actions de l’ennemi ont des conséquences sur une situation initialement bonne.

8. La souffrance des enfants dans les Écritures

La souffrance des enfants constitue l’une des questions les plus difficiles de la réflexion sur le mal.

Les Écritures rapportent plusieurs situations dans lesquelles des enfants sont victimes de violences ou de catastrophes.

Exode 1.15-22 présente l’ordre donné par Pharaon de faire mourir les garçons hébreux.

Matthieu 2.16-18 rapporte le massacre des enfants de Bethléem ordonné par Hérode.

Ces récits présentent des actes de violence commis par des autorités humaines.

Ils ne décrivent pas les enfants comme responsables de ces décisions.

La culpabilité appartient aux auteurs de la violence.

Ces passages montrent que la Bible reconnaît la réalité d’une souffrance infligée à des personnes particulièrement vulnérables.

Cependant, ils ne fournissent pas une explication complète de la raison pour laquelle Dieu permet chaque tragédie.

9. Le massacre des enfants de Bethléem

Matthieu 2.16-18 présente un événement particulièrement tragique.

Hérode cherche à faire mourir Jésus.

Ne pouvant l’identifier, il ordonne le massacre des garçons de Bethléem et de ses environs correspondant à la tranche d’âge qu’il a déterminée.

Le récit montre la violence d’un pouvoir politique cherchant à préserver son autorité.

Les enfants deviennent les victimes d’une décision criminelle.

Matthieu rapproche cet événement de Jérémie 31.15.

Il évoque Rachel pleurant ses enfants.

Cette référence souligne la douleur provoquée par la violence.

Cependant, le texte ne présente pas le massacre comme une action moralement bonne.

Il révèle au contraire la cruauté d’Hérode.

La présence de cet événement dans le récit évangélique rappelle que la venue du Messie n’a pas immédiatement supprimé toute injustice humaine.

10. Jésus et la compassion envers les personnes souffrantes

Les Évangiles présentent Jésus manifestant une compassion particulière envers les personnes éprouvées.

Matthieu 9.35-36 décrit son ministère auprès des foules.

Il enseigne, annonce le Royaume et guérit les malades.

Il est ému de compassion devant leur situation.

Matthieu 14.14 rapporte également sa compassion envers les foules et les malades.

Ces passages montrent que Jésus ne considère pas la souffrance humaine avec indifférence.

Il intervient pour soulager les personnes éprouvées.

Cependant, ses guérisons ne signifient pas que toutes les souffrances auraient disparu dès son premier avènement.

Le Nouveau Testament présente encore des épreuves dans la vie des croyants.

La compassion du Christ et l’attente de l’accomplissement final doivent donc être considérées ensemble.

11. Luc 7 : Jésus devant la douleur d’une mère

Luc 7.11-17 rapporte la résurrection du fils de la veuve de Naïn.

Jésus rencontre un cortège funèbre.

Le défunt est le fils unique d’une veuve.

Cette situation possède une dimension sociale et affective particulièrement grave.

La femme vient de perdre son enfant.

Elle se trouve également privée d’un soutien familial important.

Le récit souligne que Jésus est ému de compassion.

Il s’approche et rend la vie au jeune homme.

Cette intervention manifeste son autorité sur la mort.

Elle révèle également sa compassion envers une personne éprouvée.

Cependant, ce miracle ne constitue pas une promesse selon laquelle tous les morts seraient immédiatement ressuscités pendant le ministère terrestre de Jésus.

Il annonce une puissance dont l’accomplissement final sera manifesté dans la résurrection.

12. Jean 11 : Jésus devant la mort de Lazare

Jean 11 rapporte la maladie et la mort de Lazare.

Marthe et Marie souffrent de la perte de leur frère.

Jésus connaît pourtant l’issue de l’événement.

Il annonce qu’il est la résurrection et la vie.

Cependant, le récit montre également son émotion devant la douleur humaine.

Jean 11.35 rapporte ses larmes.

Cette déclaration possède une importance particulière.

La connaissance de la résurrection n’exclut pas la compassion devant la souffrance présente.

Jésus ne demande pas à Marthe et à Marie de considérer leur douleur comme insignifiante.

Il manifeste son autorité sur la mort tout en partageant leur peine.

Cette perspective éclaire la condition des croyants pendant l’attente du jugement final.

L’espérance future ne supprime pas la réalité des souffrances présentes.

13. Le Christ et la souffrance injuste

Les Évangiles présentent Jésus comme celui qui a lui-même subi l’injustice.

Il fut accusé.

Il fut rejeté.

Il fut condamné.

Il fut crucifié.

Cependant, les textes évangéliques soulignent son innocence.

Luc 23.4 rapporte que Pilate ne trouve pas de motif de condamnation.

Luc 23.47 présente également la reconnaissance de sa justice par le centurion.

La souffrance du Christ possède une signification unique dans le dessein du salut.

Elle ne peut donc pas être assimilée simplement à toutes les souffrances humaines.

Cependant, elle montre que l’innocence morale n’exclut pas la possibilité d’être victime de la violence.

Le Christ a lui-même connu l’injustice.

Cette réalité constitue un fondement important de l’espérance chrétienne.

14. Ésaïe 53 et le serviteur souffrant

Esaïe 52.13-53.12 présente le serviteur de l’Éternel comme un personnage qui connaît la souffrance et le rejet.

Le passage affirme qu’il porte les souffrances et les péchés d’autrui.

Le Nouveau Testament applique cet enseignement à Jésus-Christ.

Actes des apôtres 8.32-35 présente notamment Philippe expliquant ce passage à l’officier éthiopien.

1 Pierre 2.22-25 rapproche également les souffrances du Christ de celles du serviteur.

Cette perspective montre que la souffrance du juste peut appartenir à l’accomplissement du dessein salvateur de Dieu.

Cependant, il serait incorrect d’en conclure que toutes les souffrances individuelles possèdent nécessairement une fonction rédemptrice comparable.

L’œuvre du Christ demeure unique.

15. La providence divine : définition et limites

La providence divine désigne généralement l’action par laquelle Dieu soutient et gouverne sa création.

Les Écritures affirment que Dieu demeure souverain.

Psaumes 103.19 présente son règne sur toutes choses.

Matthieu 10.29-31 souligne que les créatures ne sont pas oubliées de Dieu.

Cependant, la souveraineté divine ne signifie pas que toutes les actions humaines seraient moralement approuvées par lui.

Les Écritures distinguent l’action mauvaise des hommes et le dessein de Dieu.

Cette distinction est importante dans la parabole de l’ivraie.

Le propriétaire demeure maître du champ.

Cependant, l’ivraie provient de l’intervention hostile de l’ennemi.

La souveraineté du propriétaire ne transforme pas cette intervention en action bonne.

16. Genèse 50 : Dieu peut faire sortir le bien du mal

Genèse 50.20 présente une déclaration importante de Joseph à ses frères.

Ceux-ci avaient agi contre lui avec de mauvaises intentions.

Ils l’avaient vendu comme esclave.

Cependant, Joseph reconnaît que Dieu a conduit les événements vers un résultat permettant de préserver de nombreuses vies.

Cette déclaration établit une distinction fondamentale.

Les intentions des frères étaient mauvaises.

Le dessein de Dieu a conduit à un résultat bénéfique.

Cependant, le passage ne présente pas leur faute comme moralement bonne.

Il montre que Dieu peut accomplir son dessein malgré les actions mauvaises des hommes.

Cette perspective peut éclairer la parabole de l’ivraie.

Cependant, elle ne signifie pas que chaque souffrance humaine recevra nécessairement une explication historique comparable à celle de Joseph.

17. Romains 8.28 : une promesse à interpréter dans son contexte

Romains 8.28 affirme que Dieu fait concourir toutes choses au bien de ceux qui l’aiment et qui sont appelés selon son dessein.

Cette déclaration possède une importance particulière dans la réflexion sur la providence.

Cependant, elle doit être comprise dans son contexte.

Romains 8 présente les souffrances du temps présent.

Il évoque l’attente de la rédemption du corps.

Il annonce également la conformité des croyants à l’image du Christ.

Le bien promis ne doit donc pas être réduit à la prospérité matérielle ou à la disparition immédiate des difficultés.

Paul présente une perspective qui conduit à la glorification finale.

Cette précision évite une interprétation simpliste.

Le passage ne signifie pas que toute souffrance serait bonne en elle-même.

Il affirme que Dieu demeure capable d’accomplir son dessein salvateur malgré les épreuves.

18. Dieu permet-il le mal sans l’approuver ?

La parabole de l’ivraie présente une distinction importante.

Le propriétaire sait que l’ennemi a semé de mauvaises plantes.

Cependant, il refuse leur élimination immédiate.

Cette décision ne signifie pas qu’il approuve l’action de l’ennemi.

Elle répond à une autre considération.

Il veut préserver le blé.

Cette distinction permet de comprendre la différence entre permission et approbation.

Cependant, il faut éviter de transformer cette observation en une explication complète de toutes les formes du mal.

Matthieu 13 ne traite pas directement des catastrophes naturelles, des maladies génétiques ou de l’ensemble des souffrances humaines.

Il explique une situation particulière à l’aide d’une parabole agricole.

Les autres questions nécessitent l’examen de passages complémentaires.

19. La souffrance provoquée par la persécution

Le Nouveau Testament annonce que les disciples de Jésus pourront être persécutés.

Matthieu 5.10-12 présente une bénédiction pour ceux qui souffrent à cause de la justice.

Matthieu 10.16-25 avertit les disciples des oppositions qu’ils rencontreront.

Jean 15.18-21 explique que le monde peut haïr les disciples parce qu’il a d’abord haï le Christ.

Ces passages montrent que l’appartenance au Royaume ne garantit pas une existence sans opposition.

Cependant, la persécution n’est pas présentée comme une preuve d’abandon divin.

Elle peut être liée à la fidélité au Christ.

La parabole de l’ivraie présente un monde où les fils du Royaume demeurent présents parmi ceux qui appartiennent au Malin.

Cette coexistence constitue le cadre général dans lequel l’opposition peut se manifester.

20. Actes 7 : la mort d’Étienne

Actes 7 rapporte le témoignage et la mort d’Étienne.

Il annonce courageusement la vérité devant ses accusateurs.

Cependant, son discours provoque une réaction violente.

Il est lapidé.

Le récit présente Étienne comme un homme rempli du Saint-Esprit.

Sa mort ne résulte donc pas d’une infidélité particulière.

Elle est liée à son témoignage.

Cette situation montre que les serviteurs de Dieu peuvent subir des violences graves.

Cependant, Actes 7 présente également l’espérance d’Étienne.

Il voit Jésus debout à la droite de Dieu.

Le récit associe ainsi la souffrance présente à la certitude de la présence et de l’autorité du Christ.

21. Les souffrances de Paul

Les épîtres de Paul présentent de nombreuses épreuves.

2 Corinthiens 11.23-28 rapporte des emprisonnements, des coups, des dangers et des privations.

Paul connaît également l’opposition de ses adversaires.

Cependant, il ne considère pas ces souffrances comme la preuve que Dieu aurait abandonné sa mission.

Il les présente dans le cadre de son service du Christ.

2 Corinthiens 4.7-18 souligne que la puissance appartient à Dieu malgré la faiblesse des serviteurs.

Cette perspective possède une importance particulière.

La fidélité chrétienne n'exclut pas les épreuves.

Cependant, les souffrances présentes ne constituent pas la destinée définitive des croyants.

La gloire future demeure l’objet de leur espérance.

22. La souffrance n’est pas toujours une épreuve envoyée pour enseigner

Certaines interprétations religieuses cherchent à attribuer à chaque souffrance une fonction pédagogique précise.

Une maladie serait nécessairement destinée à enseigner une leçon.

Une catastrophe serait toujours une correction personnelle.

Une injustice serait obligatoirement voulue pour produire un résultat particulier.

Cependant, les Écritures ne permettent pas de formuler de telles conclusions générales.

Le livre de Job met précisément en garde contre les explications trop assurées.

Jean 9 refuse d’associer automatiquement une infirmité à une faute.

Luc 13 rejette l’idée selon laquelle les victimes de tragédies seraient nécessairement plus coupables.

Il convient donc de distinguer ce que Dieu peut accomplir au travers d’une épreuve de la raison pour laquelle cette épreuve s’est produite.

La première question peut recevoir un éclairage biblique.

La seconde demeure parfois sans réponse explicite.

23. La compassion chrétienne face à la souffrance

Les Écritures ne demandent pas aux croyants de rester passifs devant la souffrance.

Luc 10.25-37 présente la parabole du bon Samaritain.

Un homme blessé est abandonné sur la route.

Deux personnes passent sans lui porter secours.

Un Samaritain s’arrête et prend soin de lui.

Jésus présente cette conduite comme un exemple de l’amour du prochain.

Cette parabole possède une importance particulière pour l’application de Matthieu 13.

Le refus d’arracher l’ivraie ne constitue pas une interdiction de secourir les victimes.

La patience concernant le jugement final ne supprime pas la responsabilité présente d’agir avec compassion.

Les deux enseignements doivent être distingués.

24. Jacques 2 : la foi et l’aide concrète

Jacques 2.14-17 présente une situation dans laquelle un frère ou une sœur manque de vêtements et de nourriture.

L’auteur critique celui qui se contente de paroles bienveillantes sans répondre aux besoins matériels.

Il affirme qu’une foi sans œuvres est morte.

Ce passage souligne la responsabilité concrète des croyants.

La souffrance humaine appelle une réponse.

La compassion ne doit pas demeurer purement théorique.

Cette perspective est importante dans une étude sur la patience divine.

Attendre le jugement final ne signifie pas renoncer à lutter contre les conséquences du mal.

Les croyants sont appelés à nourrir, secourir, protéger et accompagner les personnes vulnérables.

Cependant, ces actions ne constituent pas l’exécution du jugement eschatologique.

25. La protection des personnes vulnérables

Les Écritures accordent une importance particulière à la protection des personnes vulnérables.

Esaïe 1.17 appelle à rechercher la justice et à défendre l’opprimé.

Psaumes 82.3-4 demande de rendre justice au faible et à l’orphelin.

Proverbes 31.8-9 appelle à défendre les droits de ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes.

Ces déclarations montrent que la justice présente possède une valeur réelle.

La parabole de l’ivraie ne doit donc pas être utilisée pour justifier l’inaction devant les violences.

Elle concerne une séparation définitive que Dieu réserve à la fin de l’âge.

Elle ne supprime pas les responsabilités des autorités ni celles des croyants.

La protection des victimes appartient aux exigences morales présentes.

Le jugement final appartient au Fils de l’homme.

26. Le danger de demander aux victimes de supporter l’injustice

La patience chrétienne peut être mal comprise.

Certaines personnes pourraient utiliser la parabole de l’ivraie pour demander aux victimes de demeurer dans une situation dangereuse.

Une telle application dépasserait le sens du texte.

Le propriétaire refuse l’arrachage immédiat pour protéger le blé.

Il ne demande pas au blé de rechercher sa propre destruction.

La parabole ne constitue donc pas une justification de la violence, de l’exploitation ou des abus.

Les Écritures appellent à protéger les faibles et à dénoncer l’injustice.

La patience devant le jugement final ne doit pas être confondue avec l’acceptation passive de toutes les violences humaines.

Cette distinction possède une importance pastorale majeure.

27. La prière des personnes éprouvées

Les Psaumes présentent de nombreuses prières prononcées dans la souffrance.

Psaumes 13 commence par une interrogation concernant le silence apparent de Dieu.

Psaumes 22 exprime une profonde détresse.

Psaumes 42 présente l’âme troublée qui espère en Dieu.

Ces textes montrent que la foi biblique n’exige pas de dissimuler la douleur.

Le croyant peut exprimer son incompréhension.

Il peut demander secours.

Il peut pleurer devant Dieu.

Cependant, ces prières s’inscrivent généralement dans une relation de confiance.

Elles ne présentent pas la souffrance comme une réalité insignifiante.

Cette perspective complète la parabole de l’ivraie.

L’annonce de la moisson finale n’interdit pas de demander à Dieu d’intervenir dans le présent.

28. Le Saint-Esprit et le soutien dans la faiblesse

Romains 8.26-27 présente l’action du Saint-Esprit dans la faiblesse des croyants.

Paul affirme que l’Esprit vient au secours de leur faiblesse.

Il évoque également son intercession.

Cette déclaration appartient à un passage consacré aux souffrances présentes et à l’espérance future.

Elle montre que les croyants ne sont pas abandonnés pendant l’attente.

Cependant, l’action de l’Esprit ne signifie pas que toutes les épreuves disparaîtront immédiatement.

Le Nouveau Testament présente plutôt une présence divine qui soutient les croyants au milieu de leurs difficultés.

Cette perspective complète l’enseignement de Matthieu 13.

La moisson finale demeure future.

Cependant, Dieu agit déjà dans la vie de ceux qui lui appartiennent.

29. La résurrection comme réponse à la mort

La mort constitue l’une des expressions les plus graves de la condition humaine.

Le Nouveau Testament annonce cependant la résurrection.

Jean 5.28-29 présente deux destinées liées à la résurrection.

1 Corinthiens 15 développe l’espérance de la résurrection des croyants.

Paul affirme que la mort sera finalement vaincue.

Cette perspective possède une correspondance importante avec Matthieu 13.43.

Les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

La parabole ne décrit pas directement le processus de la résurrection.

Cependant, elle annonce une destinée glorieuse.

L’enseignement de Paul permet d’approfondir cette espérance.

La mort ne constitue pas le dernier mot pour ceux qui appartiennent au Christ.

30. Apocalypse 21 : la disparition définitive de la souffrance

Apocalypse 21.1-5 présente une vision de la nouvelle création.

Jean voit un nouveau ciel et une nouvelle terre.

Il annonce la présence de Dieu avec les hommes.

Le passage affirme que Dieu essuiera toute larme de leurs yeux.

La mort ne sera plus.

Il n’y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur.

Cette déclaration possède une importance majeure dans la réflexion sur la souffrance des innocents.

Elle annonce que la condition présente du monde ne sera pas éternelle.

Cependant, la parabole de l’ivraie ne décrit pas directement cette nouvelle création.

Elle annonce principalement la séparation finale.

Apocalypse 21 présente une perspective complémentaire.

Le jugement et la restauration appartiennent à l’accomplissement du dessein divin.

31. L’espérance chrétienne ne supprime pas la douleur présente

L’annonce de la résurrection et de la nouvelle création ne signifie pas que la souffrance actuelle serait insignifiante.

Les Évangiles présentent Jésus pleurant devant la mort.

Les Psaumes expriment la détresse des fidèles.

Les épîtres reconnaissent les persécutions et les épreuves.

L’espérance chrétienne ne repose donc pas sur la négation de la douleur.

Elle repose sur la certitude que la souffrance ne possède pas le dernier mot.

Cette distinction est essentielle.

Il serait incorrect de demander à une personne éprouvée de considérer sa souffrance comme sans importance au seul motif que Dieu promet une restauration future.

Les Écritures associent l’espérance à la compassion présente.

32. Le jugement final et la responsabilité des auteurs du mal

La parabole de l’ivraie annonce que les personnes qui commettent l’iniquité seront jugées.

Matthieu 13.41-42 présente l’intervention des anges à la fin de l’âge.

Cette déclaration possède une importance particulière pour les victimes de l’injustice.

Le mal ne demeurera pas définitivement impuni.

Cependant, le texte ne fournit pas une description détaillée de la réparation de chaque souffrance individuelle.

Il annonce la manifestation finale de la justice divine.

D’autres passages, notamment Apocalypse 20.11-15, présentent le jugement selon les œuvres.

Cette perspective montre que les actes humains possèdent une portée morale.

La patience divine ne signifie pas l’effacement de la responsabilité des auteurs du mal.

33. Pourquoi Dieu ne protège-t-il pas immédiatement tous les innocents ?

Cette question constitue l’une des difficultés les plus profondes de la réflexion théologique.

Les Écritures affirment que Dieu est juste et compatissant.

Elles rapportent également des interventions miraculeuses par lesquelles il délivre certaines personnes.

Cependant, elles présentent aussi des fidèles qui souffrent et meurent sans délivrance immédiate.

Actes 12 rapporte la mort de Jacques, frère de Jean, puis la délivrance de Pierre.

Ces deux événements apparaissent dans un même chapitre.

Le texte ne fournit pas une explication complète de cette différence.

Il serait donc imprudent d’affirmer connaître les raisons particulières de chaque intervention ou de chaque absence de délivrance.

La parabole de l’ivraie annonce une protection du blé contre un arrachage prématuré.

Cependant, elle ne promet pas que les fils du Royaume seront préservés de toute souffrance terrestre.

34. Les limites de la réponse apportée par la parabole

Matthieu 13 répond à une question précise.

Pourquoi le bien et le mal coexistent-ils jusqu’à la fin de l’âge ?

Jésus explique que le propriétaire refuse une séparation immédiate afin de préserver le blé.

Il annonce également que la moisson aura lieu au moment fixé.

Cependant, cette réponse ne constitue pas une explication exhaustive de la souffrance.

Elle ne précise pas pourquoi telle personne tombe malade.

Elle n’explique pas pourquoi un enfant meurt.

Elle ne révèle pas les raisons particulières de chaque catastrophe.

Elle ne permet pas non plus d’attribuer automatiquement une épreuve à une intervention du diable.

La rigueur biblique exige de reconnaître ces limites.

Là où les Écritures ne donnent pas d’explication particulière, il convient de ne pas en inventer une.

35. Tableau comparatif des principaux enseignements

QUESTION	PASSAGE BIBLIQUE	ENSEIGNEMENT PRINCIPAL
Toute souffrance est-elle une punition personnelle ?	Jean 9.1-3	Jésus rejette cette conclusion automatique
Les victimes de tragédies sont-elles plus coupables ?	Luc 13.1-5	Leur mort ne prouve pas une culpabilité supérieure
Un juste peut-il souffrir gravement ?	Job 1-2	La fidélité n’exclut pas l’épreuve
Les actes mauvais peuvent-ils atteindre des innocents ?	Genèse 4.1-16	Abel subit la violence de Caïn
Dieu peut-il accomplir son dessein malgré le mal ?	Genèse 50.20	Dieu conduit les événements sans approuver les mauvaises intentions
Jésus manifeste-t-il de la compassion ?	Luc 7.11-17 ; Jean 11.33-35	Il prend part à la douleur humaine
Les disciples peuvent-ils être persécutés ?	Matthieu 5.10-12	La fidélité peut entraîner la souffrance
Les croyants doivent-ils secourir les victimes ?	Luc 10.25-37 ; Jacques 2.14-17	La compassion exige des actes concrets
Dieu promet-il une résurrection ?	Jean 5.28-29 ; 1 Corinthiens 15	La mort n'est pas la destinée définitive des croyants
La souffrance disparaîtra-t-elle définitivement ?	Apocalypse 21.1-5	La nouvelle création mettra fin à la mort et à la douleur
Quand aura lieu la séparation finale ?	Matthieu 13.39-43	À la fin de l’âge

Ce tableau montre que la question de la souffrance doit être étudiée à partir de plusieurs passages complémentaires.

36. Les principales conclusions théologiques

L’étude permet de dégager plusieurs enseignements.

Premièrement, la parabole de l’ivraie présente la coexistence du bien et du mal jusqu’à la fin de l’âge.

Deuxièmement, elle ne fournit pas une explication particulière de toutes les souffrances humaines.

Troisièmement, les Écritures refusent d’assimiler automatiquement la souffrance à une culpabilité personnelle.

Quatrièmement, les actes mauvais peuvent provoquer la souffrance de personnes innocentes.

Cinquièmement, Jésus manifeste une compassion réelle envers les personnes éprouvées.

Sixièmement, le Christ a lui-même subi une souffrance injuste.

Septièmement, la providence divine ne signifie pas l’approbation morale du mal.

Huitièmement, les croyants sont appelés à secourir les victimes et à pratiquer la justice.

Neuvièmement, l’espérance chrétienne repose sur la résurrection et la restauration finale.

Enfin, la parabole annonce que le jugement définitif appartient au Fils de l’homme.

Conclusion de l’annexe

La souffrance des innocents constitue l’une des questions les plus difficiles de la réflexion sur le mal.

Les Écritures ne dissimulent pas cette réalité.

Elles présentent des personnes justes qui souffrent.

Elles rapportent des violences commises contre des victimes sans défense.

Elles montrent également que les fidèles peuvent être persécutés en raison de leur attachement à Dieu.

Cependant, elles refusent d’assimiler automatiquement la souffrance à une culpabilité personnelle.

Le livre de Job conteste les explications simplistes.

Jean 9 montre que l’infirmité d’un homme ne doit pas être attribuée sans fondement à une faute particulière.

Luc 13 rappelle que les victimes de tragédies ne sont pas nécessairement plus coupables que les autres.

Les Évangiles présentent également Jésus manifestant une compassion profonde envers les personnes éprouvées.

Il guérit les malades.

Il console les affligés.

Il ressuscite des morts.

Il connaît lui-même le rejet, l’injustice et la souffrance.

La parabole de l’ivraie doit être comprise dans cet ensemble biblique.

Elle ne fournit pas une explication exhaustive de la souffrance humaine.

Cependant, elle révèle que le mal demeure provisoirement présent dans le monde.

Elle montre également que le propriétaire refuse une intervention prématurée qui pourrait détruire le blé.

Enfin, elle annonce une séparation définitive à la fin de l’âge.

La conclusion essentielle est que la parabole de l’ivraie n’explique pas pourquoi chaque innocent souffre, mais elle affirme que le mal ne possède pas le dernier mot. Dieu connaît l’action de l’ennemi, préserve son dessein et annonce un jugement final au cours duquel la distinction entre les fils du Royaume et les fils du Malin sera manifestée.

Cette espérance ne doit pas conduire à l’indifférence devant la souffrance présente.

Les croyants sont appelés à secourir les victimes.

Ils doivent protéger les personnes vulnérables.

Ils doivent pratiquer la justice et manifester la compassion du Christ.

Cependant, ils ne possèdent pas l’autorité d'accomplir la séparation eschatologique.

Cette responsabilité appartient au Fils de l’homme.

L’espérance chrétienne ne repose donc pas sur la disparition immédiate de toutes les épreuves.

Elle repose sur la fidélité de Dieu, sur la victoire du Christ et sur la promesse de la résurrection.

La moisson annoncée par Jésus mettra fin à la coexistence présente.

La nouvelle création manifestera l’accomplissement définitif du dessein divin.

La mort, le deuil et la douleur ne constitueront plus la condition de ceux qui appartiennent au Royaume de Dieu.

LEXIQUE

Les informations de Luc 10.38-42 — Ce passage de Luc 10.38–42 met en lumière deux attitudes face à la présence de Jésus : celle de Marthe, active et préoccupée par le service, et celle de Marie, attentive et centrée sur l’écoute du Maître. Marthe représente l’engagement dans les tâches concrètes, le souci de bien faire, mais aussi la tentation de se laisser submerger par l’agitation et les responsabilités.
INF143 · https://schilo.org/inf143-les-informations-de-luc-10-38-42/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Le réservoir de Siloé — Le réservoir de Siloé, également appelé la piscine de Siloé, est un site historique et biblique important situé à Jérusalem. Origine et Construction : La piscine de Siloé date de l'époque du roi Ézéchias (VIIIe siècle avant J.-C.).
INF109 · https://schilo.org/inf109-le-reservoir-de-siloe/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

Les Samaritains — Les Samaritains étaient une communauté religieuse et ethnique distincte vivant en Samarie, une région située entre la Galilée et la Judée. Leur relation avec les Juifs au temps de Jésus était complexe et souvent marquée par des tensions.
INF107 · https://schilo.org/inf107-les-samaritains/

Un Centurion ou Centenier — Un centurion, ou centenier, était un officier de l'armée romaine. Le terme "centurion" dérive du mot latin "centuria", qui signifie "cent", bien que le nombre de soldats sous les ordres d'un centurion ne soit pas toujours exactement cent.
INF094 · https://schilo.org/inf094-un-centurion-ou-centenier/

La ville de Naïn — Naïn est une petite ville située en Galilée, mentionnée uniquement dans le Nouveau Testament dans le récit de la résurrection du fils de la veuve par le Messie Jésus (Luc 7.11-17). Naïn est située au sud-est de Nazareth, sur les pentes du Mont Moreh, en Galilée.
INF095 · https://schilo.org/inf095-la-ville-de-nain/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX405 - La parabole de l’ivraie et la justice divine : pourquoi les méchants prospèrent-ils tandis que les justes souffrent ? https://schilo.org/anx405-la-parabole-de-livraie-et-la-justice-divine-pourquoi-les-mechants-prosperent-ils-tandis-que-les-justes-souffrent/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX407 - La parabole de l’ivraie et la responsabilité des autorités : justice humaine, protection des victimes et limites du pouvoir https://schilo.org/anx407-la-parabole-de-livraie-et-la-responsabilite-des-autorites-justice-humaine-protection-des-victimes-et-limites-du-pouvoir/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx406-la-parabole-de-livraie-et-la-souffrance-des-innocents-providence-divine-epreuves-et-esperance-chretienne/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.